



Association CAB Golf - Brive
 Chemin de la Jargasse
 19100 BRIVE
 Tél : 05 55 85 22 59
 Email : cabgolf@orange.fr

COMPTE-RENDU de la REUNION du BUREAU du 21 décembre 2020

Ordre du jour :

1. Réunion avec les représentants de la Mairie de Brive du 10/12/2020..... 2
2. Vade-mecum. 3
3. Animation sportive de la saison 2021. 3
4. Licences 2021. 4
5. Nouvel organigramme du Club. 4

La séance en visioconférence est ouverte à 18 H 32.

Le secrétariat de séance est assuré par René BUISSON, en appui sur le compte-rendu de Sabine pour la réunion du 10 décembre avec les représentants de la Mairie de Brive.

Membres du bureau		Présents	Excusés
Président	Philippe EMERIT	X	
	Pascal PICAVEZ	X	
Trésorier et Joutes golfiques	Marcel BRENNER	X	
Président d'honneur	Eric VASUTEK		X
Secrétaire	René BUISSON	X	
Assistante	Sabine TRAUCOU	X	
Commission sportive	Joëlle PETIT	X	
Animations	Philippe GERALD		X
Ecole de golf	Chantal CORDIER	X	
Responsable sponsors	Claude RIVET		X
Responsable terrain	Patrick LAGARRIGUE		X
Communication	Michel BARRET	X	
Conseil juridique	Joël BLONDEL	X	
Relations membres	Francine GLANDUS		X

Invités		Présents	Excusés
Professeur de golf	Jérôme CANTAGREL	X	
	Sylvie BUISSON	X	
	Grégory VERDOUX	X	
	Philippe DEJOURANY	X	

	Joël BOURCIER	X	
	Anne-Marie FRESSANGE		X
	Olivier GRELIER		X
	Anne-Marie LAGARRIGUE		X
	Philippe TERRAL		X

- A noter : la démission de Francine GLANDUS de son poste de relation membres.

1. Réunion avec les représentants de la Mairie de Brive du 10/12/2020.

Etaient présents :

- Monsieur Philippe DELARUE 3^{ème} Adjoint – Sport et vie associative
- Madame BOURNAZEL – Directrice Générale Adjointe
- Monsieur Joël DURAND – Directeur provisoire du golf de Brive en remplacement de Mme Sylvie DINARD
- Monsieur Philippe EMERIT – Président de l'association CAB GOLF
- Monsieur Marcel BRENNER – Trésorier
- Madame Joëlle PETIT – Présidente de la Commission Sportive
- Madame Sabine TRAUCOU – secrétaire administrative de l'association

Demandes faites par l'association :

- Travaux sur les départs
- Passage du trou 12 en par 4 et du trou 4 en par 5
- Départ du 10 – faire une saison test afin d'effectuer un sondage pour effectuer un changement – départ 1 au trou n°10
- Aménagement du talus au trou n° 8
- Agrandir de départ au trou n° 14
- Possibilité d'offrir des possibilités plus nombreuses d'abonnement notamment pour les week-ends pour les personnes qui travaillent et qui ne peuvent jouer que les samedis et dimanches
- Tarifs à revoir lorsque le terrain est en mauvais état (sècheresse, passage des sangliers...)
- Zone dédiée pour l'école de golf de l'association, les lycées, les initiations au golf.. sur les trous de l'ancien parcours
- Mise en place des boules violettes

Réponses des représentants de la municipalité de Brive :

- Les départs seront aménagés ; c'est en effet ce qui semble le plus urgent à faire ;
- Pas de problème pour le changement des PAR du trou 12 et 4 ;
- Mise en place d'une saison test pour changement du départ du 1 au 10 avec sondage en fin de saison ;
- Les travaux sur le trou n° 8 impliquent des coûts assez conséquents, ce ne sera pas la priorité ;
- L'agrandissement du départ du trou n°14 sera effectué en priorité ;
- Une étude va être menée sur les abonnements en étudiant ce qui est proposé par les golfs de proximité
- Des rubalises seront mises en place afin de protéger les zones fragiles ;
- Un trou sera dédié et entretenu pour l'association pour les cours de golf et les initiations, les lycées... Un bilan sera effectué pour savoir si l'association l'utilise et s'il est nécessaire car si cela n'est pas le cas, l'entretien qui apporte plus de travail aux jardiniers ne sera plus effectué. Par contre, s'il est fréquemment utilisé, il y aurait possibilité d'ajouter le deuxième trou non répertorié à la disponibilité de l'association ;
- Mise en place des boules violettes ;

- Etudieront la mise en place de réductions des abonnements et green-fees lorsque le terrain sera abîmé ;
- En ce qui concerne les modalités de remboursement pour fermeture du golf pour les raisons sanitaires, un mail a été envoyé aux abonnés leur expliquant les modalités de remboursement. Par contre, si un abonné ne souhaite pas renouveler son abonnement en 2021, il n'y aura pas de remboursement mais une réduction sur les autres structures de la Ville de Brive (piscine, théâtre, cantine...).

Monsieur DELARUE souhaite faire une communication plus intensive sur le golf (journées portes ouvertes, journées d'initiation, découverte de la vallée de Planchetorte...) afin de mieux faire connaître le golf aux citoyens brivistes.

L'association sera présentée aux élèves de l'école municipale.

D'autre part, nous avons appris avec plaisir que le restaurant du golf sera géré par notre « Paulo » encore pendant au moins deux ans. Le projet de construction d'un hôtel est toujours d'actualité mais envisageable dans 2 ou 3 ans.

Nous avons eu un échange constructif, aucun sujet n'a été exclu mais il faut bien comprendre que la municipalité a eu une augmentation de frais due à la crise sanitaire et que par conséquent, il y aura des restrictions budgétaires pour les postes non essentiels.

Toutefois, Mr le Maire a souhaité que les associations touchent leurs subventions au même titre qu'en 2020 et a déjà effectué un premier acompte.

Une prochaine réunion aura lieu dans 3 mois.

2. Vade-mecum.

Pascal PICAVEZ souhaite partager les dossiers qu'il suit depuis des années, avec une priorité donnée à la recherche des sponsors "compétitions".

Nous reconduirons gracieusement les annonceurs dans le vade-mecum.

Nous conservons le vade-mecum sur support papier, le site de l'association restant encore peu visité.

Sabine a préparé les dossiers des annonceurs qui peuvent être retirés au bureau.

3. Animation sportive de la saison 2021.

Promotion régionale des équipes 2 seniors à Brive les 6 et 7 mars 2021.

Un grand prix senior se déroulera à Brive les 17 et 18 avril 2021, avec reconnaissance le 16.

Il faudra avoir le droit de jeu à 35 euros pour y participer. *"Le droit de jeu annuel de 35 € doit être acquitté en complément du paiement de la licence, par tout joueur participant à au moins une épreuve fédérale individuelle y compris un Grand Prix, un Grand Prix Jeunes, les qualifications régionales ou interrégionales pour le Championnat de France des Jeunes, ou un Grand Prix / Trophée Seniors, ou Classic mid-amateur dans l'année.*

En complément du paiement de la licence, les joueurs doivent s'acquitter de ce droit de jeu, valable jusqu'au 31 décembre de l'année en cours, réglable en ligne dans leur Espace licencié.

Comme pour la licence et le certificat médical, les inscriptions seraient rejetées si la situation n'était pas régularisée avant la clôture des inscriptions."

Promotion senior hommes à ALBRET (à 30 km à l'ouest d'Agen) les 6 et 7 mars.

Promotion senior dames 2021 se déroulera à Aubazine les 25 et 26 septembre 2021.

4^{ème} division hommes à Montpellier Fontcaude les 24, 25 et 26 septembre 2021.

Grégory VERDOUX accepte d'encadrer l'équipe hommes du club et devra pouvoir accéder à extranet pour sélectionner les joueurs.

Pour ce qui concerne l'animation sportive du club, la Commission sportive se réunira et déterminera en particulier les modalités de déroulement du match-play du club sous une forme qui permettra d'en faciliter le déroulement.

Une compétition de Pitch&put est programmée le 10 avril à Aubazine avec gratuité pour les jeunes.

4. Licences 2021.

Nous n'augmentons pas le tarif de la licence, même si la FFG a augmenté d'un euro, passant de 55 à 56 euros alors que peu de compétitions ont pu se dérouler et que la saison 2021 est incertaine...

5. Nouvel organigramme du Club.

Il sera publié à la prochaine réunion.

Fin de la réunion à 19 heures 30.

Annexe 1

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES EQUIPES 2 SENIORS MESSIEURS

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

Ouvert aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Pour les Clubs (une seule équipe par Club) :

Ouvert à une seule équipe par Club qui a déjà une équipe en division seniors messieurs.

Le nombre d'équipes sera limité à 30 et elles seront retenues selon l'ordre suivant :

- 1) Niveau de division de l'équipe 1 (exemple : 1 club présent en 1^{ère} division est prioritaire sur un club de division inférieure)
- 2) ordre d'arrivée des inscriptions

FORME DE JEU

● **Phase de qualification :** 1^{er} et 2^{ème} jour

4 joueurs / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

● **Phase finale:**

1 foursome et 2 simples consécutifs / match play / 18 trous par jour

Les 8 premières équipes jouent pour le titre : **1 v 8 ; 4 v 5 ; 3 v 6 ; 2 v 7**

3^{ème} jour : ¼ de finale

4^{ème} jour : ½ finale

5^{ème} jour : Finale

ENGAGEMENT

Inscription du Club sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.

Inscription des joueurs sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général.

PRIX

Souvenirs offerts par la ffgolf aux 2 équipes finalistes.